

undefined - lundi 20 novembre 2023

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS | VÉRONNE | CHASTEL-ARNAUD

Les Ateliers de la biodiversité communale sont lancés

Hélène Boyer



Le coordinateur de ce projet est Gilles Rayé, enseignant-chercheur en biologie, à la retraite, ancien chef de mission au ministère de la Transition écologique. Photo Le DL/Hélène Boyer

Si la candidature de Saillans, Véronne et Chastel-Arnaud pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale n'a pas été retenue par l'Office français de la biodiversité, les trois communes ont démarré un projet collectif à leur échelle.

Les communes de Saillans, Véronne et Chastel-Arnaud se sont associées pour participer à l'appel à projet ABC 2023 lancé par l'Office français de la biodiversité, dans l'objectif de réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur leur territoire. Mais leur candidature n'a pas été retenue. Toutefois, le conseil général de la Drôme a accordé son soutien à leur projet à hauteur de 40 % du budget prévisionnel, qui est de 20 000 €. Ajoutés à cela les 20 % de part communale, les trois communes disposent donc de 60 % du budget prévisionnel pour démarrer un projet collectif à leur échelle. Projet porté par le comité consultatif transition écologique mis en place par la municipalité de Saillans, qui réunit des élus et des habitants, tous conscients de l'urgence climatique qui impose de rapidement déterminer des orientations pour l'avenir du territoire.

• Établir un inventaire des lieux de la biodiversité des trois communes

Ces Ateliers de la biodiversité ont été lancés vendredi 17 novembre à la salle des fêtes de Saillans, en présence d'une trentaine de personnes (habitants, élus, représentants d'associations en lien avec la nature) venues des trois communes concernées. Le coordinateur du projet, Gilles Rayé, membre du comité consultatif transition écologique, a exposé les objectifs de la démarche et donné des axes de travail. Cet enseignant-chercheur en biologie, aujourd'hui à la retraite, a été chef de mission au ministère de la Transition écologique. Il fut le premier en France à établir un ABC. Son expérience est donc un atout pour la conduite de ce

projet, dont les principaux objectifs sont d'établir un inventaire des lieux de la biodiversité des trois communes, d'évaluer les services rendus par cette biodiversité, de sensibiliser, partager et mobiliser et enfin, d'établir une stratégie intercommunale pour préserver et améliorer cette biodiversité en se donnant les moyens d'anticiper le changement climatique.

Cette première réunion avait pour objet la co-construction de la démarche d'inventaire. Répartis en 4 ateliers thématiques, les participants ont réfléchi à des actions concrètes à mettre en œuvre pour réaliser les inventaires d'espèces, prévus entre mars et juillet 2024. Ces actions devant permettre d'associer le plus largement possible la population à la démarche. À noter que toutes les propositions seront soumises au Comité consultatif transition écologique et validées en conseil municipal.